

temps de paix, mais paye bien entendu une subvention à la Compagnie Union Castle pour le transport du courrier. Cette compagnie est en réalité une compagnie sud-africaine. Le gouvernement a eu deux de ces navires, le Winchester Castle et le Carnarvon Castle, les a transformés sur un pied d'austérité et leur a fixé un tarif pour les immigrants à destination de l'Afrique. Je tiens cela du haut commissaire de l'Afrique du Sud. Je ne sais si nous devrions l'ébruiter dans nos journaux. (Certaines remarques du témoin sont omises ici, d'ordre de la présidente). Il faut tenir compte que le service entre le Canada d'une part et le Royaume-Uni et l'Europe, d'autre part, est aujourd'hui très réduit et qu'il y aura des Canadiens qui voudront aller là-bas et revenir, des hommes d'affaires et des touristes qui désireront aller au Royaume-Uni et revenir. Bien entendu, c'est le voyageur d'aller et retour que le propriétaire de navire recherche; si vous ne voulez qu'un voyage d'aller, quelqu'un devra en payer les frais.

La PRÉSIDENTE: L'*Aquitania* sera-t-il sous l'autorité du ministère des Transports?

Le capitaine BRAND: Non, on s'attend à ce qu'il soit remis à ses propriétaires. Le ministère des Transports du Royaume-Uni, qui l'avait réquisitionné au début de la guerre, a pris maintenant pour principe de rendre autant que possible ces navires à leurs propriétaires pour les remettre en service ou en faire ce qu'ils veulent. Si l'*Aquitania* avait été rendu à ses propriétaires et que nous eussions échoué dans nos négociations, la Compagnie Cunard eût été libre d'en faire ce qu'elle voulait: soit le désarmer, le démolir ou que sais-je encore. Bien entendu, il lui fallait passer par le Cap; il n'était pas fait pour passer le canal de Suez. C'était là un atout pour nous: les Australiens tenaient beaucoup à l'avoir, mais il n'était guère fait pour eux.

La PRÉSIDENTE: Y a-t-il d'autres questions? Sinon, nous pouvons entendre un autre témoin. Avant de partir, monsieur le capitaine, je tiens à vous remercier infiniment, au nom du Comité.

L'hon. M. HAIG: Les renseignements que vous nous avez donnés nous seront très utiles.

La PRÉSIDENTE: Nous avons parmi nous M. R. G. Riddell, chef de la Division des Nations Unies, au ministère des Affaires extérieures, qui a participé à une conférence internationale avec M. le sénateur Turgeon. Désirez-vous dire quelques mots pour présenter M. Riddell, monsieur le sénateur Turgeon?

L'hon. M. TURGEON: En ma qualité de premier délégué du Canada à la Conférence sur les réfugiés, je ne sais ce que j'aurais fait sans M. Riddell et de l'autre jeune homme qui a collaboré avec moi après le départ de M. Riddell. J'estime que le Canada est bien heureux d'avoir dans son ministère des Affaires extérieures des hommes du calibre de M. Riddell.

M. R. G. RIDDELL, chef de la Division des Nations Unies, ministère des Affaires extérieures: Madame la présidente, messieurs les sénateurs, je suis très sensible aux aimables remarques de M. le sénateur Turgeon.

L'hon. M. HAIG: Il n'a pas dit toutefois d'où vous étiez originaire.

L'hon. M. ASELTINE: Ce doit être de Winnipeg.

L'hon. M. HAIG: Sûrement; le sénateur Turgeon a manqué à tous ses devoirs à cet égard.

M. RIDDELL: Peut-être dira-t-on que le lieu d'origine de tout bon Winnipegois est évident.